



RIEN DIRE ET LAISSER FAIRE

CIRCULAIRE N° 27/81

COMPTE RENDU DU LAISSER-COURRE DU MARDI 24 FEVRIER 1981
EN SAVANE

Le rendez-vous de ce dernier mardi de février est fixé à dix heures trente au PONT EGARE puisque aujourd'hui encore, nous allons chasser à la GATINERIE sur l'aimable invitation de Madame BADIN.

Le temps est des plus maussades et de cinq heures à sept heures et demie du matin, la neige s'est abondamment abattue sur la région. En conduisant ma quête avec Jean-Pierre GAUCHER autour des sapinières du CHEVRY, je n'ai connaissance d'aucun animal pas plus que Bruno GARNIER et Hubert, de leur côté, dans les coupes du CHEVREUIL. Par contre Georges GAUCHER et Hubert LABERTHE trouvent, dans un champ de maïs, des fréquentations d'une petite harde dans laquelle ils reconnaissent plusieurs cerfs. Nous retrouvant peu après, nous rembuchons ensemble ces animaux, sans doute trois daguets et trois biches, sur la bordure EST de la propriété.

Mis aux branches à onze heures huit minutes, les trente six chiens de la meute ramassent la voie au bout de quelques instants et commencent à la rapprocher avec beaucoup de vigueur. Presque en même temps, nous entendons résonner la fanfare des animaux en compagnie sur deux daguets qui sont vus fuyant en direction du BAS-BOULET. Ces jeunes cerfs d'ailleurs reculent aussitôt devant nous et nous sommes nombreux à les apercevoir. Les trois ou quatre doubles qu'ils font alors nous permettent de rameuter parfaitement bien derrière eux et la chasse s'en va gaiement en direction des sapinières du CHEVRY.

Bien que nous soyons tous persuadés que nous allons rentrer en forêt, et ce d'autant plus que le vent souffle du nord aujourd'hui, nous ne sommes guère surpris de prendre d'abord la direction de l'étang des COUSSARTS puisque les deux cerfs à tête que nous avons courus voici quinze jours avaient d'abord suivi le même itinéraire. Nos deux daguets s'en vont donc parfaitement bien chassés et se font battre ainsi pendant près de trois quarts d'heure sans vouloir se quitter.

Enfin, après avoir traversé la queue de l'étang, ils rentrent dans une sapinière assez fourrée et ils se séparent mais malheureusement deux chasses se forment à cette occasion. Les chiens se partageant d'abord à peu près également, je décide de maintenir l'animal qui passe devant moi puis, quelques instants plus tard, ayant à nouveau l'occasion de les recompter, je constate que je n'en ai plus que onze et, changeant aussitôt mes projets, je décide de les rompre pour rallier à l'autre chasse qui recule vers la GATINERIE.

Aidés dans cette tâche par Xavier VAVASSEUR, nous ne parvenons à nos fins que lorsque nous sommes aussi revenus à la GATINERIE et, n'entendant absolument plus personne, nous décidons alors de remettre à la voie les chiens que nous avons si durement rompus, nous réservant de recommencer notre manège dans une circonstance plus propice pour rallier à l'autre cerf. D'ailleurs quelques minutes plus tard, nos deux chasses

se croisent, causant un véritable "cafouillis" puisque, tandis que KABYLE maintient son daguet, presque tous les autres chiens empaument une voie à propos de laquelle nous ne saurons jamais s'il s'agit du droit ou du contre du second daguet.

Quoi qu'il en soit, ceux-ci sont arrêtés et nous les remettons à la voie sur le cerf de KABYLE qui a été vu au chemin de CHAUDENEANT. La chasse pénètre alors dans le BAS-BOULET où elle se fait battre pendant un petit quart d'heure, puis reculant, elle retourne à la GATINERIE où notre animal est aperçu à plusieurs reprises avec peu d'avance sur la meute dans la MORT AUX LOUPS.

Cette fois, il perce en direction de l'étang du SOLITAIRE qu'il traverse peu après. Les chiens se récrient bien et nous gagnons ainsi l'étang du MARCASSIN qui, avec le GRAND ETANG et l'étang des BROCARDS, forme un paysage merveilleux.

Notre animal n'a, encore une fois, fait que passer l'eau et il monte toujours plein ouest en direction de la nationale 20.

La chasse traverse ensuite les TAILLES DE LA ROCHE puis descend dans les champs du PETIT MONBOULAN dans lesquels notre daguet s'est amusé à sauter de nombreux grillages, ce qui a pour effet de freiner un peu la progression de la meute.

Nous rencontrons les gardes des lieux qui nous accueillent très aimablement et qui prennent en charge un chien boiteux pendant que la chasse va toujours en avant vers les étangs des TANIÈRES.

Il est un peu plus de trois heures et notre cerf malmené, parvenu à proximité des BERGERIES, nous met en défaut en se rasant à quelques centaines de mètres de la digue de l'étang.

Désireux de ne pas fouler cette propriété, nous faisons les grands devants par la limite de BOIS-LURETTE, puis, ne trouvant pas la voie de notre animal, je mets pied à terre et retourne à l'endroit du défaut où je relance notre cerf peu après : il est cinq heures précises.

Ce dernier est presque pris et, battant l'eau dans l'étang des BERGERIES, il en ressort par la queue, faisant tête vers l'étang des COUS-SARTS.

Les chiens sont fatigués mais, sentant leur animal sur ses fins, ils redoublent de vigueur. Nous relevons vite un rapide défaut à l'étang des COUSSARTS qu'il a traversé sur toute sa longueur et, après de longs efforts, nous parvenons enfin à l'étang du MARCASSIN où notre daguet se fait aboyer.

Je le sers rapidement avec Hubert et nous pouvons laisser éclater notre joie que nous sommes tous enclins à partager car nous n'avons, de la journée, pas suivi une seule route, ni rencontré une voiture. Nous avons chassé six heures trente huit avec environ deux heures de défaut.

De retour à la GATINERIE, nous y sonnons une joyeuse curée et j'ai le plaisir de faire les honneurs de cette belle chasse à Monsieur Jean-Noël DOUAI, Maître d'Equipage de l'Equipage du BREUIL et à Monsieur

Xavier VAVASSEUR qui dirigeait le RALLYE COMBREUX, le jour où Brigitte le suivit en forêt d'ORLEANS.

Bien entendu, nous remettons le massacre à notre ami BRUNEAU en nous excusant de ne pas avoir été capables de prendre le dix-cors de l'autre jour.

La soirée se termine alors chez Georges GAUCHER au milieu d'une joyeuse compagnie qui fête le succès d'aujourd'hui.

Gérard

Le 26 février 1981